

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 18 novembre 2016 à 20 h 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

**PRESENTS :** Mmes BERTIN - CHOPINEAU – LEFEBVRE - MAUPAS – PAURON – MM. BILLAUT – BERNARDIN – BUFFET – PINARD - REZARD - ROBINET – ROUSSET - de VOGÜÉ

**ABSENTES EXCUSÉES :** Mmes RAIMBAULT et VINCK

-----  
Le Conseil Municipal :

### **Décide :**

- ↳ d'instaurer le temps partiel pour le personnel communal et d'en fixer les modalités
- ↳ de recruter une personne en Contrat Emploi d'Avenir pour une durée de 3 ans à compter du 23 novembre 2016, pour une quotité de travail de 31h hebdomadaires, dont 24h au secrétariat de Mairie et 7h à la MSAP
- ↳ de procéder à des mouvements de crédits en section de fonctionnement du budget principal de la commune
- ↳ de faire procéder au remplacement d'un candélabre situé au Gravereau et approuve le plan de financement présenté par le SDE 18 pour un montant de travaux de 723 € HT, sachant que le SDE 18 prend à sa charge 50 % du coût des travaux
- ↳ de rétrocéder le réseau d'eau potable interne au Lotissement des Vieilles Vignes, au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Val de Loire et Pays Fort
- ↳ de participer au financement de la classe de neige pour l'année scolaire 2016-2017 à hauteur de 250 € par élève
- ↳ d'attribuer une subvention de 200 € à la nouvelle association Quartier des Vieilles Vignes
- ↳ de verser les indemnités de receveur au nouveau percepteur en poste à la Trésorerie de Sancerre

### **Approuve :**

- ↳ le bilan de liquidation du volet financier des Vieilles Vignes présenté par la SEM Territoria et demande à cette dernière de verser à la commune l'excédent de trésorerie d'un montant de 206 586.40 €
- ↳ la proposition qui lui est faite par ENEDIS concernant l'instauration des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité et par les chantier provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz
- ↳ le choix de la commission DSP et de confier à l'entreprise SAUR la délégation du Service Public d'Assainissement Collectif pour les 5 prochaines années. Le projet de contrat de délégation et le projet de règlement de service annexé au contrat présentés par la SAUR sont approuvés

### **Opte :**

- ↳ pour la répartition sur la base d'un accord local qui fixe le nombre de sièges à 46, dans le cadre de la fusion des communautés de communes Cœur du Pays Fort/Sancerrois et Haut Berry Val

de Loire et retient la commune de Boulleret pour lieu du siège de la future communauté de communes. Ce choix est motivé par le fait que l'actuelle communauté de communes Haut Berry Val de Loire située à Boulleret est propriétaire des locaux ce qui n'engendrera pas de frais de loyer, que les locaux sont neufs et spacieux avec possibilité d'agrandissement à l'étage et que les places de stationnement sont suffisamment importantes pour accueillir le personnel, les visiteurs et les délégués qui siègeront dans les différentes réunions. Le Conseil n'a pas souhaité se prononcer sur le choix du nom.

#### Questions diverses :

M. le Maire donne lecture d'un mail reçu de la gendarmerie demandant une participation au financement d'un poste de correspondant social. Considérant que ces fonctions relèvent du domaine de l'Etat et du Conseil Départemental, le conseil municipal décide ne pas participer au financement de ce poste.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de programmer pour 2017, l'enfouissement des réseaux avec restitution de l'éclairage public route des Fouchards entre l'école maternelle et l'atelier municipal. Le conseil approuve ce projet et autorise le Maire à contacter le SDE18 pour l'étude du programme.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu des voyages Raimbault concernant leur mécontentement pour ne pas avoir été retenus pour le marché de transport des élèves du primaire à la piscine de Belleville. Monsieur le Maire, Président du regroupement pédagogique, précise qu'une consultation a été organisée et que le devis présenté par la société Raimbault était plus de 30% supérieur à l'entreprise retenue (83 € TTC contre 58.85 € TTC par voyage)

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs courriers de remerciements et communique la date des vœux de la municipalité le 14 janvier 2017 à 18 h 30 ; réunion Agenda 21 le 30 novembre 2016 ; réunion sur le tri sélectif le 2 février 2017 et réunion publique courant février 2017.

Différents sujets sont abordés au tour de table : dégradation d'un poteau électrique à Rognon, terrains en friche route de Savigny, tampons de regard d'eaux usées dégradés route de Ménétréau.

Madame Chopineau informe le Conseil de la semaine européenne du tri qui aura lieu du 19 au 27 novembre 2016.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt-deux heures quarante-cinq minutes

Le Maire,  
Jean-Louis BILLAUT

